

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

3, Avenue du Docteur Pezet
34090 MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS
du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023

SOMMAIRE

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de Résultat

DETAILS DES COMPTES

Bilan Actif détaillé

Bilan Passif détaillé

Compte de Résultat détaillé

ANNEXE COMPTABLE

3

4

5

6

8

9

10

11

14

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 552 570,10	11 149,56	2 541 420,54	2 541 420,54
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	84 145,81	1 170,74	82 975,07	82 975,07
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	2 636 715,91	12 320,30	2 624 395,61	2 624 395,61
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 337,62		1 337,62	1 172,69
Valeurs mobilières de placement	1 650 018,75		1 650 018,75	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	105 826,78		105 826,78	1 707 081,51
Charges constatées d'avance	1 363,61		1 363,61	
TOTAL (II)	1 758 546,76		1 758 546,76	1 708 254,20
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 395 262,67	12 320,30	4 382 942,37	4 332 649,81

BILAN PASSIF

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	4 317 606,13	4 283 343,16
Excédent ou déficit de l'exercice	47 314,18	34 262,97
<i>Situation nette (sous total)</i>	4 364 920,31	4 317 606,13
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	4 364 920,31	4 317 606,13
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 427,46	8 294,68
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		6 649,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 594,60	100,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	18 022,06	15 043,68
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 382 942,37	4 332 649,81

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	126 408,55	84 393,35
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	500,00	500,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		74 803,81
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		0,52
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	126 908,55	159 697,68
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	66 006,40	52 963,81
Aides financières	34 267,23	
Impôts, taxes et versements assimilés	13 838,00	72 468,90
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		2,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	114 111,63	125 434,71
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	12 796,92	34 262,97
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	34 517,26	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	34 517,26	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	34 517,26	

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	47 314,18	34 262,97
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	161 425,81	159 697,68
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	114 111,63	125 434,71
EXCÉDENT OU DÉFICIT	47 314,18	34 262,97

DETAILS DES COMPTES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	2 552 570,10	11 149,56	2 541 420,54	2 541 420,54
2131010000 AIGUELONGUE	289 260,85		289 260,85	289 260,85
2131020000 JUSTICE	311 871,05		311 871,05	311 871,05
2131030000 MAJOR FLANDRES	283 503,71		283 503,71	283 503,71
2131040000 PERE SOULAS	273 579,47		273 579,47	273 579,47
2131050000 TRIOLET	250 426,02		250 426,02	250 426,02
2131060000 MAS COLETTE	1 143 929,00		1 143 929,00	1 143 929,00
2813101000 AMORTISSEMENT AIGUELONGUE		3 219,09	-3 219,09	-3 219,09
2813102000 AMORTISSEMENT JUSTICE		986,64	-986,64	-986,64
2813103000 AMORTISSEMENT MAJOR FLANDRES		2 000,66	-2 000,66	-2 000,66
2813104000 AMORTISSEMENT PERE SOULAS		2 231,43	-2 231,43	-2 231,43
2813105000 AMORTISSEMENT TRIOLET		2 711,74	-2 711,74	-2 711,74
Autres	84 145,81	1 170,74	82 975,07	82 975,07
2184000000 MOBILIER	47 994,86		47 994,86	47 994,86
2184010000 MOBILIER AIGUELONGUE	4 711,39		4 711,39	4 711,39
2184020000 JUSTICE MOBILIER	7 825,17		7 825,17	7 825,17
2184030000 MAJOR FLANDRES MOBILIER	8 469,49		8 469,49	8 469,49
2184040000 MOBILIER PERE SOULAS	5 390,15		5 390,15	5 390,15
2184050000 MOBILIER TRIOLET	5 009,91		5 009,91	5 009,91
2184060000 MAS COLETTE MOBILIER	4 744,84		4 744,84	4 744,84
2818400000 AMORTISSEMENT MOBILIER		1 170,74	-1 170,74	-1 170,74
Immobilisations financières				
TOTAL (I)	2 636 715,91	12 320,30	2 624 395,61	2 624 395,61
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Autres	1 337,62		1 337,62	1 172,69
401AGUA AGUA DESIGN	9,00		9,00	9,00
401TOTALJU TOTAL JUSTICE	768,00		768,00	524,69
401TOTALMA TOTAL MAJOR FLANDRES	50,00		50,00	68,00
401TOTALSO TOTAL PERE SOULAS	6,62		6,62	82,00
401TOTALTR TOTAL TRIOLET	504,00		504,00	489,00
Valeurs mobilières de placement	1 650 018,75		1 650 018,75	
5080010000 DAT CAL 12 MOIS	140 000,00		140 000,00	
5080020000 DAT CA PARTENAIRE PRO	10 018,75		10 018,75	
5080030000 DAT CAL 5ANS	500 000,00		500 000,00	
5080040000 OBLIGATIONS CAL TX	1 000 000,00		1 000 000,00	
Disponibilités	105 826,78		105 826,78	1 707 081,51
5121000000 BNP				1 642 895,54
5121100000 BNP LOYERS	80 914,98		80 914,98	64 185,97
5121300000 CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC	3 864,02		3 864,02	
5188000000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	21 047,78		21 047,78	
Charges constatées d'avance	1 363,61		1 363,61	
4860000000 CHARGES CONSTATEES AVANCE	1 363,61		1 363,61	
TOTAL (II)	1 758 546,76		1 758 546,76	1 708 254,20
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 395 262,67	12 320,30	4 382 942,37	4 332 649,81

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Réserves		
Report à nouveau	4 317 606,13	4 283 343,16
1100000000 FONDS ASSOCIATIFS	4 317 606,13	4 283 343,16
Excédent ou déficit de l'exercice	47 314,18	34 262,97
Situation nette (sous total)	4 364 920,31	4 317 606,13
TOTAL (I)	4 364 920,31	4 317 606,13
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
TOTAL (III)		
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 427,46	8 294,68
Dettes fiscales et sociales		6 649,00
4486000000 ETAT CHARGES A PAYER		6 649,00
Autres dettes	2 594,60	100,00
411IMMO IMMOVALIE	2 494,60	
4675120000 IMMOVALIE 12	100,00	100,00
TOTAL (IV)	18 022,06	15 043,68
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 382 942,37	4 332 649,81

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	126 409	84 393
7061010000 AIGUELONGUE/ENCLOS DES LYS	13 351	15 300
7061020000 JUSTICE/TERRASSES OCCITANIE	14 218	4 857
7061030000 MAJOR FLANDRES/ROCAMAR	19 262	9 544
7061040000 PERE SOULAS/MARGUERITTE	17 130	24 394
7061050000 TRIOLET/	17 208	16 664
7061060000 PERE SOULAS/MAS COLETTE	45 240	13 635
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	500	500
7541100000 DONS MANUELS	500	500
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		74 804
7910000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT		74 804
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		1
7580000000 PROD DIVERS DE GEST COURANTE		1
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	126 909	159 698
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	66 006	52 964
6040000000 ACH S/T ETUDES PREST SERVICES	415	435
6050000000 ACHATS MAT EQUIPEM & TRAVAUX	236	
6051010000 EQUIPEMENTS AIGUELONGUE		85
6051020000 EQUIPEMENTS JUSTICE	120	
6051040000 EQUIPEMENTS PERE SOULAS		213
6061100000 ELECTRICITE/GAZ	12 233	6 137
6062000000 EAUX REGIE 3M	874	
6140000000 CHARGES LOCAT & DE COPROPRIETE	10 970	11 128
6152000000 ENTRETIEN REPAR.S/BIENS IMMOB.	10 134	2 788
6156000000 MAINTENANCE		1 744
6161000000 ASS MULTIRISQUES	1 435	1 096
6226000000 HONORAIRES	6 696	3 473
6226100000 HONORAIRES GESTION LOC	18 420	11 096
6226200000 HONORAIRES DIVERS	228	
6227000000 FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX	120	12 392
6251000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS		97
6256000000 MISSIONS	110	
6261010000 INTERNET AIGUELONGUE	537	414
6261020000 INTERNET JUSTICE	384	119
6261030000 INTERNET MAJOR FLANDRES	565	44
6261040000 INTERNET PERE SOULAS	537	380
6261050000 INTERNET TRIOLET	462	444
6261060000 INTERNET MAS COLETTE	1 203	345
6270000000 SERV.BANCAIRES & ASS	328	535

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
Aides financières <i>6571000000 AIDES FINANCIERES VERSEES</i>	34 267 34 267	
Impôts, taxes et versements assimilés <i>6351200000 TAXES FONCIERES</i> <i>6358000000 AUTRES DROITS</i>	13 838 13 838	72 469 9 302 63 167
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges <i>6580000000 CHAR DIV-GESTION COURANTE</i>		2 2
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	114 112	125 435
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	12 797	34 263
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés <i>7680000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS</i>	34 517 34 517	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	34 517	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	34 517	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	47 314	34 263
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	161 426	159 698

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	114 112	125 435
EXCÉDENT OU DÉFICIT	47 314	34 263

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 4 382 942,37 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 47 314,18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/02/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

En 2023 le Fonds n'a reçu aucun legs

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

Pour rappel, en 2021 le fonds a acquis 5 appartements destinés à la location dans le cadre du programme "Colocs en Plein Coeur"

En 2022 un ensemble immobilier situé 1608 Avenue de Père Soulas a été acheté. Il comprend 3 niveaux: Un lot au rez de chaussé de 3 pièces et deux étages avec chacun un appartement T4.

Ces « Colocs en Plein Coeur » pour étudiants et jeunes professionnels de 18-30 ans ont pour but d'offrir un cadre porteur à des jeunes désirant vivre leur foi chrétienne à l'aide d'une charte et d'un règlement. Les loyers permettent au Fonds de dotation de soutenir CapMissio, l'école de mission du diocèse de Montpellier.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il est fait application du règlement n°99-01 du CRC (Comité de Réglementation Comptable), modifié par le règlement n° 2009-01 du CRC du 03/12/2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des fondations et fonds de dotation.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

Il s'agit de financer directement ou au travers d'organismes à buts non lucratifs des actions d'intérêts général à caractère éducatif.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Les fonds en provenance des Legs ont été utilisés pour partie dans l'acquisition de logements destinés à être loués dans le cadre du programme "Colocs en Plein Coeur".

Les moyens mis en œuvre :

L'utilisation des fonds financiers reçus par legs

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

L'entité fournit des informations sur les transactions qu'elle a effectuées avec des personnes physiques ou personnes morales, dénommées contrepartie :

- désignation de la contrepartie ;
- la nature de la relation avec la contrepartie ;
- le montant des transactions réalisées avec la contrepartie ;
- toute autre information sur les transactions nécessaire à l'appréciation de la situation financière de l'entité.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux transactions courantes conclues à des conditions normales.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Méthode de décomposition des immobilisations :

Il convient également de préciser que les biens immobiliers sont décomposés selon l'avis 2004-11 du CNC (23 juin 2004) relatif aux modalités d'application de la comptabilisation par composants.

Le conseil d'administration du 20 avril 2023 a pris la décision, à compter du 1er janvier 2022, de ne plus comptabiliser d'amortissements pour les immeubles détenus.

L'essor du marché immobilier Montpellierain est tel que toutes les acquisitions immobilières du Fonds n'ont pas perdu de valeur.

Afin de vérifier chaque année si une éventuelle dépréciation doit être comptabilisée, il sera demandé à un agent immobilier de donner une estimation de chacun des biens détenus par le Fonds. En cas de diminution de la valeur d'un des lots, une provision pour dépréciation sera comptabilisée.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL						
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL						
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL						

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	4 283 343	34 263	34 263		4 317 606
Excédent ou déficit de l'exercice	34 263		47 314	34 263	47 314
TOTAUX	4 317 606	34 263	81 577	34 263	4 364 920

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les dettes concernent principalement les honoraires du cabinet d'expertise comptable et du commissaire aux comptes relatifs à l'établissement et au contrôle des comptes 2023.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	15 427	15 427		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfiques				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	2 595	2 595		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	18 022	18 022		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

Les charges à payer concernent les honoraires du cabinet d'expertise comptable et du commissaire aux comptes relatifs à l'établissement et au contrôle des comptes 2023.

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 911
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	7 911

COMMENTAIRE

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Legs, donations et assurances-vie

Montant de la rubrique des produits « legs ou donations » définie à l'article 213-9	500 €
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations ou dépréciation d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	500 €

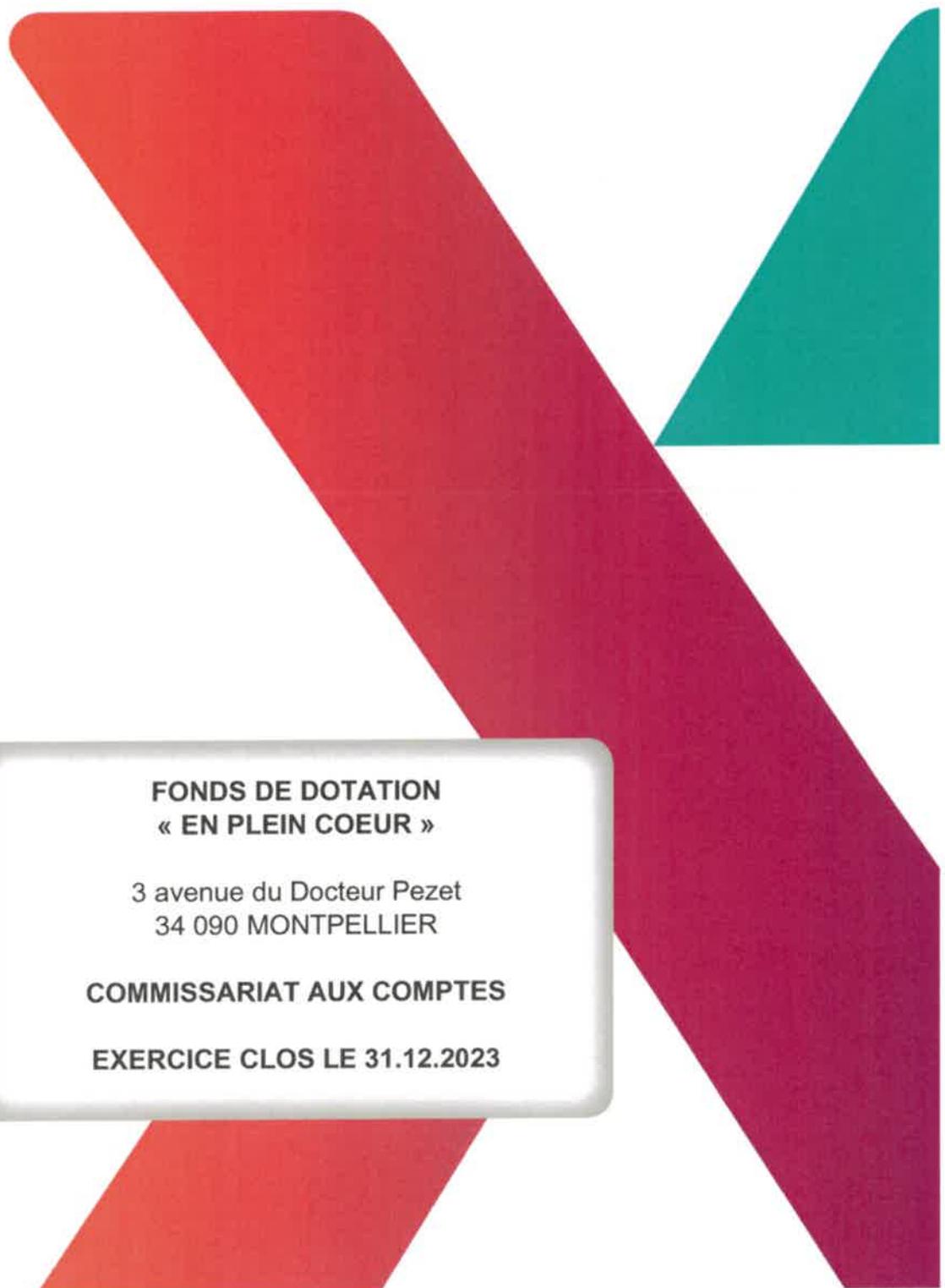
AUTRES INFORMATIONS

« Engagements financiers :

- Engagements donnés : NEANT
- Dettes garanties par des sûretés réelles : NEANT
- Autres informations significatives : NEANT »



axiome



**FONDS DE DOTATION
« EN PLEIN COEUR »**

3 avenue du Docteur Pezet
34 090 MONTPELLIER

COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2023

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@ttis - bât G

NES 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delounay - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassociés.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

« EN PLEIN COEUR »

Fonds de dotation

Aux fonds propres de 4 364 920 euros

SIRET : 834 718 975

3 avenue du Docteur Pezet

34 090 MONTPELLIER

Exercice clos le 31 décembre 2023

**FONDS DE DOTATION
« EN PLEIN COEUR »**

3 avenue du Docteur Pezet

34 090 MONTPELLIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Fonds de dotation « EN PLEIN CŒUR »

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs les membres du fonds de dotation,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du **FONDS DE DOTATION « EN PLEIN CŒUR »** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Motivation de la réserve pour désaccord

Dans notre rapport du 6 mars 2023 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, nous avons formulé une réserve en raison de l'absence d'amortissement de l'actif immobilisé.

Le paragraphe « méthode de décomposition des immobilisations » de l'annexe décrit la méthode d'amortissement et dépréciation des immobilisations.

Cette méthode n'est pas conforme aux articles 214-1 et suivant du règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 qui prévoit d'amortir les immobilisations ayant une durée de vie limitée.

Si les immobilisations figurant à l'actif avaient été amorties selon les durées communément admises le résultat de l'exercice 2023 aurait été diminué de 87 390 euros correspondant à la dotation aux amortissements de l'exercice.

Les amortissements non comptabilisés en 2022 s'élevaient à 62 305 euros

En conséquence, le résultat de l'exercice est surévalué de 87 390 euros, les fonds propres à l'ouverture et à la clôture de cet exercice sont respectivement surévalués d'un montant de 62 305 euros et 149 695 euros.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

À l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du fonds de dotation.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Administrateur.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 1 mars 2024

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke with a small loop at the end, and a vertical stroke at the beginning.

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Frédéric CARROBE

BILAN ACTIF

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 552 570,10	11 149,56	2 541 420,54	2 541 420,54
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	84 145,81	1 170,74	82 975,07	82 975,07
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	2 636 715,91	12 320,30	2 624 395,61	2 624 395,61
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 337,62		1 337,62	1 172,69
Valeurs mobilières de placement	1 650 018,75		1 650 018,75	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	105 826,78		105 826,78	1 707 081,51
Charges constatées d'avance	1 363,61		1 363,61	
TOTAL (II)	1 758 546,76		1 758 546,76	1 708 254,20
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 395 262,67	12 320,30	4 382 942,37	4 332 649,81

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

BILAN PASSIF

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	4 317 606,13	4 283 343,16
Excédent ou déficit de l'exercice	47 314,18	34 262,97
<i>Situation nette (sous total)</i>	4 364 920,31	4 317 606,13
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	4 364 920,31	4 317 606,13
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 427,46	8 294,68
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		6 649,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 594,60	100,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	18 022,06	15 043,68
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 382 942,37	4 332 649,81

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	126 408,55	84 393,35
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	500,00	500,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		74 803,81
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		0,52
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	126 908,55	159 697,68
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	66 006,40	52 963,81
Aides financières	34 267,23	
Impôts, taxes et versements assimilés	13 838,00	72 468,90
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		2,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	114 111,63	125 434,71
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	12 796,92	34 262,97
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	34 517,26	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	34 517,26	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	34 517,26	

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 836 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 4 382 942,37 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 47 314,18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/02/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

En 2023 le Fonds n'a reçu aucun legs

Parties liées

L'entité fournit des informations sur les transactions qu'elle a effectuées avec des personnes physiques ou personnes morales, dénommées contrepartie :

- désignation de la contrepartie ;
- la nature de la relation avec la contrepartie ;
- le montant des transactions réalisées avec la contrepartie ;
- toute autre information sur les transactions nécessaire à l'appréciation de la situation financière de l'entité.

Au titre de l'exercice 2023, le fonds de dotation "En Plein Cœur" a décidé de reverser les sommes suivantes :

30 000 € à CapMissio

4 267 € à l'association En Plein Cœur

AXIOME AUDIT Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 635 131 00076 - APE: 6920Z

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

Pour rappel, en 2021 le fonds a acquis 5 appartements destinés à la location dans le cadre du programme "Colocs en Plein Cœur"

En 2022 un ensemble immobilier situé 1608 Avenue de Père Soulas a été acheté. Il comprend 3 niveaux: Un lot au rez de chaussé de 3 pièces et deux étages avec chacun un appartement T4.

Ces « Colocs en Plein Cœur » pour étudiants et jeunes professionnels de 18-30 ans ont pour but d'offrir un cadre porteur à des jeunes désirant vivre leur foi chrétienne à l'aide d'une charte et d'un règlement. Les loyers permettent au Fonds de dotation de soutenir CapMissio, l'école de mission du diocèse de Montpellier.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il est fait application du règlement n°99-01 du CRC (Comité de Réglementation Comptable), modifié par le règlement n° 2009-01 du CRC du 03/12/2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des fondations et fonds de dotation.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

Il s'agit de financer directement ou au travers d'organismes à buts non lucratifs des actions d'intérêts général à caractère éducatif.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Les fonds en provenance des Legs ont été utilisés pour partie dans l'acquisition de logements destinés à être loués dans le cadre du programme "Colocs en Plein Coeur".

Les moyens mis en œuvre :

L'utilisation des fonds financiers reçus par legs

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

L'entité fournit des informations sur les transactions qu'elle a effectuées avec des personnes physiques ou personnes morales, dénommées contrepartie :

- désignation de la contrepartie ;
- la nature de la relation avec la contrepartie ;
- le montant des transactions réalisées avec la contrepartie ;
- toute autre information sur les transactions nécessaire à l'appréciation de la situation financière de l'entité.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux transactions courantes conclues à des conditions normales.

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00078 - APE: 6920Z

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Il convient également de préciser que les biens immobiliers sont décomposés selon l'avis 2004-11 du CNC (23 juin 2004) relatif aux modalités d'application de la comptabilisation par composants.

Le conseil d'administration du 20 avril 2023 a pris la décision, à compter du 1er janvier 2022, de ne plus comptabiliser d'amortissements pour les immeubles détenus.

L'essor du marché immobilier Montpellierain est tel que toutes les acquisitions immobilières du Fonds n'ont pas perdu de valeur.

Afin de vérifier chaque année si une éventuelle dépréciation doit être comptabilisée, il sera demandé à un agent immobilier de donner une estimation de chacun des biens détenus par le Fonds. En cas de diminution de la valeur d'un des lots, une provision pour dépréciation sera comptabilisée.

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altia - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 838 131 00076 - APE: 6920Z

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPORA	Frais d'établissement et de développement TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL				
CORPORELLES	Terrains	2 552 570			
	Constructions				Sur sol propre
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	84 146			
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL		2 636 716			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL		2 636 716			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPORA	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL				
CORPORELLES	Terrains			2 552 570	
	Constructions				
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	84 146			
	Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL				2 636 716	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
TOTAL					
TOTAL GENERAL				2 636 716	

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	4 283 343	34 263	34 263		4 317 606
Excédent ou déficit de l'exercice			47 314	34 263	47 314
TOTAUX	4 317 606	34 263	81 577	34 263	4 364 920

AXIOME AUDIT *Audit*

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 836 131 00076 - APE: 6920Z

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les dettes concernent principalement les honoraires du cabinet d'expertise comptable et du commissaire aux comptes relatifs à l'établissement et au contrôle des comptes 2023.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	15 427	15 427		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	2 595	2 595		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	18 022	18 022		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G

521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr

SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

Les charges à payer concernent les honoraires du cabinet d'expertise comptable et du commissaire aux comptes relatifs à l'établissement et au contrôle des comptes 2023.

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 911
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	7 911

AXIOME AUDIT Audit

Commissariat aux comptes

@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

COMMENTAIRE

FONDS DE DOTATION EN PLEIN COEUR

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Legs, donations et assurances-vie

Montant de la rubrique des produits « legs ou donations » définie à l'article 213-9	500 €
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations ou dépréciation d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	500 €

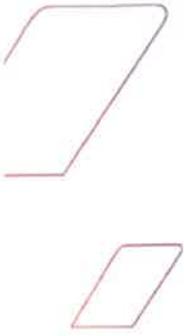
AUTRES INFORMATIONS

« Engagements financiers :

- Engagements donnés : NEANT
- Dettes garanties par des sûretés réelles : NEANT
- Autres informations significatives : NEANT »

AXIOME AUDIT **Audit**

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Two thin, red-outlined parallelograms are positioned in the top-left corner of the page.

AXIOME AUDIT

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G - 34000 Montpellier
681 chemin du Mas de la Bedosse - 30100 Alès
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex - 66050 Perpignan
Tél. : 04 67 15 89 35
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

axiomeassocies.fr

Membre indépendant



DIFFERENCE





Fonds de dotation EN PLEIN CŒUR

3 avenue du Dr Pezet
34090 Montpellier
SIREN : 834718975

Messieurs les Administrateurs:
Monsieur René-Luc Giran, Président
Monsieur Jean-Louis Clauzier, Vice-Président
Monsieur Damien Vigneron, Trésorier
Monsieur François Philipon, Administrateur
Monsieur Laurent Hertz, Secrétaire

Monsieur Frédéric Carrobé, AXIOME AUDIT, Commissaire aux Comptes
Monsieur Vincent Lambert, Expert-Comptable

A Montpellier, le 2 janvier 2024

Objet : Convocation Conseil d'Administration

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous vous convoquer au Conseil d'Administration qui se tiendra le lundi 18 mars 2024 à 10h00 par à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Rapport d'activité du Fonds au cours de l'exercice 2023
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice 2023 clos le 31 décembre 2023
- Affectation du résultat
- Pouvoirs en vue des formalités
- Questions diverses

Conformément à la Loi, il vous sera transmis avant le conseil d'administration les documents suivants :

- Le rapport d'activité du Fonds au cours de l'exercice
- Les comptes annuels (Bilan et compte de résultat)
- Le texte des projets de résolutions

Les documents ci-dessus seront tenus à votre disposition au siège social où vous pourrez en prendre connaissance ou copie.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

La Direction



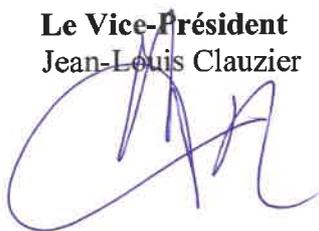
Fonds de dotation En Plein coeur
Siège social: 3 av du Dr Pezet, 34090 Montpellier

FEUILLE DE PRESENCE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MARS 2024

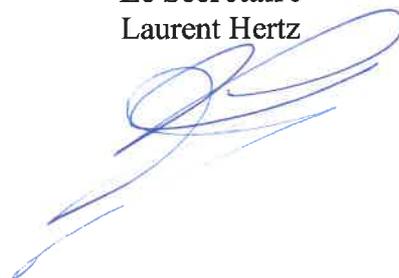
Membres	Voix	Mandataire	Signature
M. René-Luc Giran 3 av du Dr Pezet, 34090 Montpellier			
M. Jean-Louis Clauzier 14 rue des Sources 77400 Lagny sur Marne	1		
M. François Philipon Les Fermes de Russy 60117 RUSSY-BEMONT	1		
M. Damien Vigneron 79 bd Robert Schuman 44300 Nantes	1		
M. Laurent Hertz 538 rue de la chicane 34820 ASSAS	1		
TOTAL	4		

Les membres du bureau soussignés certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître que 4 (quatre) membres sont présents ou représentés, totalisent 4 (quatre) voix.

Le Vice-Président
Jean-Louis Clauzier



Le Secrétaire
Laurent Hertz





LETTRE D’AFFIRMATION DU FONDS DE DOTATION EN PLEIN CŒUR

Fonds de dotation EN PLEIN COEUR
Monsieur René-Luc Giran Président
3 avenue du Dr Pezet
34090 Montpellier
Tel: 06 80 00 56 26
Email : reneluc@me.com
SIREN : 834718975

Cabinet AXIOME AUDIT
521 rue Georges Méliès
@7center L’Altis Bât G
34000 Montpellier

Date du rapport sur les comptes annuels : 1 mars 2024

Exercice clos le : 31/12/2023

Monsieur,

Cette lettre vous est adressée dans le cadre de vos contrôles relatifs à l’audit des comptes annuels du Fonds de dotation En plein cœur afférents à l’exercice clos le 31/12/2023 faisant apparaître à cette date des fonds propres de 4 364 920 Euros y compris un résultat net de 47 314 Euros, et en application de vos normes d’exercice professionnel.

En tant que responsable de l’établissement des états financiers, et du contrôle interne afférent à leur préparation, nous vous confirmons ci-après, en toute bonne foi et au mieux de notre connaissance, les informations et affirmations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre mission

1. Les états financiers ont été établis de manière régulière et sincère, pour donner une image fidèle de la situation financière et du résultat du Fonds de dotation conformément aux règles et principes comptables français.

2. Des contrôles destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre.
3. Nous avons pris connaissance de l'état des anomalies relevées lors de notre audit et non corrigées, joint en annexe. Nous considérons que l'incidence de ces anomalies prises individuellement ou globalement, n'est pas significative sur les états financiers pris dans leur ensemble.
4. À ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun événement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes, qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans l'annexe des comptes et/ou dans le rapport d'activité.
5. Nous avons mis à votre disposition :
 - tous les livres comptables, les états annexes et documents financiers afférents à la comptabilité ;
 - tous les contrats ayant ou pouvant avoir une incidence significative sur les Etats Financiers ;
 - tous les procès-verbaux des conseils d'administration et de réunions des organes sociaux tenues au cours de l'exercice et jusqu'à la date de cette lettre.
6. Nous n'avons connaissance d'aucun rapport, avis ou position émanant d'organismes de contrôle ou de tutelle dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur la présentation et les méthodes d'évaluation des comptes.
7. Nous vous avons fait part de nos décisions de gestion de nos jugements susceptibles d'avoir une incidence significative dans l'établissement des états financiers.
8. Nous vous avons communiqué nos plans d'actions pour l'avenir visant à permettre la poursuite de nos activités pendant les douze prochains mois ; nous n'avons connaissance d'aucun élément nouveau susceptible de compromettre ces plans.
9. Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les états financiers puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.

Nous n'avons pas connaissance de :

- a. faits significatifs liés à des fraudes, commises ou suspectées ;
 - b. cas identifiés de non-respect des textes légaux et réglementaires, survenus ou potentiels, dont les conséquences devraient être prises en considération lors de l'établissement des états financiers.
10. Nous avons appliqué, au mieux de notre connaissance, les textes légaux et réglementaires. Des procédures ont été conçues et mises en œuvre dans l'entité, visant à garantir le respect de ces textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas connaissance de cas de non-respect susceptible de conduire à des anomalies significatives dans les Etats Financiers.
 11. Nous n'avons pas connaissance d'insuffisances significatives de contrôle interne ou de déficiences majeures.

12. Toutes les opérations de l'exercice et toutes les conséquences financières de tout accord/contrat ont été enregistrées et correctement traduites dans les Etats Financiers, y compris le cas échéant dans l'état des éléments hors-bilan. Notamment, les opérations suivantes ont été correctement enregistrées ou ont fait l'objet d'une information pertinente dans les Etats Financiers :
 - a. legs et donations ;
 - b. contributions volontaires en nature ;
 - c. transactions avec des entités ad hoc ;
 - d. tout autre accord sortant du cadre des opérations normales du Fonds de dotation (et notamment les conventions réglementées).

13. Le Fonds de dotation est effectivement propriétaire ou bénéficiaire par le biais de contrats, notamment de location-financement, de tous les actifs qui figurent dans les états financiers. Tous les actifs, et en particulier tous les comptes de caisses et banques, sont inclus dans les états financiers. Les hypothèses, nantissements, gages ou toute autre sûreté sur des actifs de la société sont explicitement indiqués dans les états financiers.

14. Toutes les dépréciations nécessaires ont été constituées pour ramener les éléments d'actif à leur valeur actuelle :
 - Les durées et modes d'amortissement reflètent au mieux la consommation des avantages économiques futurs associés ;

15. Tous les passifs dont nous avons connaissance sont inclus dans les Etats Financiers. Nous avons soigneusement examiné, en liaison avec nos conseils juridiques et/ou nos avocats, les divers éléments de nos engagements, passifs éventuels relatifs notamment aux aspects environnementaux et sociaux, procès en cours, déclarations fiscales non prescrites ainsi que toute poursuite judiciaire ou affaire contentieuse et nous considérons que les provisions et indications complémentaires figurant à ce titre dans les Etats Financiers reflètent la situation future estimée la plus probable en cohérence avec les décisions prises ou les actions envisagées .

16. Toutes les provisions nécessaires ont été constituées pour faire face soit à des pertes latentes, soit à des charges résultant d'engagements de ventes ou d'achats (de produits ou de devises) ou du non-respect de ceux-ci.

17. Le Fonds de dotation s'est acquitté en tous points de ses obligations contractuelles susceptibles, en cas de non-respect, d'affecter les états financiers de façon significative (bilan ou hors-bilan).

18. Nous n'avons ni projets, ni intention de restructuration ou de réorganisation, autre que ceux déjà pris en compte dans les états financiers, de nature à affecter sensiblement la valeur comptable ou le classement des actifs et passifs ou nécessitant une information dans l'annexe aux états financiers.

19. L'information que nous vous avons fournie sur l'identification des parties liées est exhaustive et l'information donnée dans l'annexe des états financiers est pertinente.
20. Toutes les informations entrant dans le champ d'application des conventions réglementées vous ont été communiquées conformément au Code de commerce.

FONDS DE DOTATION
EN PLEIN COEUR
3, avenue du Dr Pezet
34090 MONTPELLIER

Le Président
Monsieur René-Luc Giran



Annexe à la lettre d'affirmation relative à l'exercice clos le 31 / 12 / 2023

L'incidence de ces anomalies non corrigées a été considérée comme non significative.

A - ETAT DES ANOMALIES RELEVÉES ET NON CORRIGÉES AYANT UN IMPACT SUR LE RESULTAT AU 31.12.2023.

Non amortissement des ensembles immobiliers

B - INCERTITUDES POUVANT AVOIR UN IMPACT SUR LES COMPTES

Néant.

C - LISTE DES AUTRES ANOMALIES RELEVÉES ET NON CORRIGÉES PORTANT SUR LA PRESENTATION DES COMPTES OU SUR L'ANNEXE.

Néant.



Fonds de dotation EN PLEIN CŒUR

Monsieur René-Luc Giran
3 avenue du Dr Pezet
34090 Montpellier
Tel : 06 80 00 56 26
Email : reneluc@me.com
SIREN : 834718975

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (PV d'AG) DU LUNDI 18 MARS 2024

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à Montpellier le lundi 18 mars 2024.

Le conseil d'administration est présidé par Mr Jean Louis Clauzier en sa qualité de vice-président. Le secrétariat est assuré par Monsieur Laurent Hertz. Le Vice-président constate que tous les membres sont présents ou réunis en visio-conférence, à l'exception du président absent et non représenté ce jour. Comme stipulé dans les statuts, compte tenu de la présence de la moitié au moins de ses membres, le conseil peut valablement délibérer.

Sont également présents pour les points les concernant, Monsieur Frédéric Carrobé, Commissaire aux Comptes, Monsieur Vincent Lambert, Expert-Comptable, et Mr Douglas Foulquier, gestionnaire immobilier.

Monsieur le Vice-Président déclare alors que le conseil d'administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le secrétaire rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. Rapport de l'activité locative
2. Présentation du bilan comptable et du rapport des commissaires aux comptes
3. Approbation des comptes rapport d'activité du Fonds au cours de l'exercice 2023 clos le 31 décembre 2023.
4. Affectation du résultat

Le vice-président ouvre les débats.

Un échange de vues intervient sur les différents sujets à l'ordre du jour.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour

PREMIERE RESOLUTION

Approbation du rapport d'activité 2023

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le rapport d'activité 2023.

DEUXIEME RESOLUTION

Décision de la poursuite du non-amortissement des biens immobiliers acquis dans le bilan comptable.

A la lumière des avis d'expert sur les prix stables de l'immobilier à Montpellier et en particulier dans les quartiers où se situent les lots appartenant au fonds de dotation, l'évaluation du CA considère qu'il n'y a pas de perte. L'amortissement peut-être donc réaffecté.

Si la situation venait à changer sur le court ou moyen terme, une nouvelle provision pour l'amortissement sera à nouveau réopérée après décision de ce même CA. L'avis des professionnels de l'immobilier sur la non dépréciation des biens détenus par le fonds continuera d'être recherché chaque année en ce sens.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver ce point.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice 2022 mettant en évidence un excédent de 47 314€.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité l'approbation des comptes de l'exercice 2023.

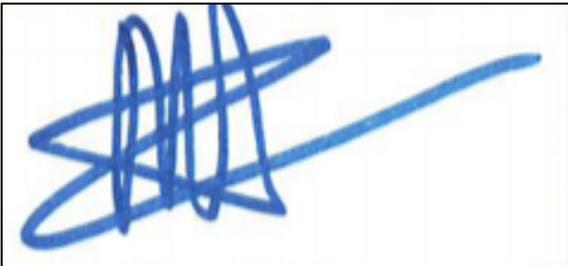
QUATRIEME RESOLUTION

Affectation de l'excédent de 47314€.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'affecter la somme de 7000 € à l'association En plein cœur pour le financement de ses œuvres qui contribuent à la notoriété du fonds de dotation. Le restant de l'excédent est affecté en report à nouveau, sauf éventuel nouveau soutien financier ou nouveau projet de mécénat, décidé en conseil d'administration extraordinaire.

Fait à Montpellier le 18 mars 2024,

Le vice-Président



Le secrétaire

